Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20241219-D218_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 19 décembre 2024

L'an 2024 et le 19 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 12 décembre 2024.

Date de la convocation : 12 décembre 2024
Date d'affichage : 12 décembre 2024
Délibération N° 19-12-2024 / N°218
Etaient présents les membres en exercice : 79

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Michel Petit, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Chantal Dufresne, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5
Membres ayant donné procuration : 8
Membres votants : 92

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Benoit François, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Xavier Normand suppléé par Sylvie Philippe.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Gérard Nicolle.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20241219-D218_2024-DE

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, André Michel ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hemery, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Françoise Simon ayant donné procuration à Catherine Libessart, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet.

Secrétaire de séance : Stéphane Locquet

Titre de la délibération : Signature convention de partenariat 2025 avec Cinéligue Hauts de France

La Communauté de Commune bénéficie d'un partenariat avec l'association cinéligue Nord Pas de calais dans le cadre de la diffusion des séances de Mes premiers pas au cinéma. (7 séances seront proposées en 2025 à destination des 2-6 ans).

C'est un service gratuit, en contrepartie, la Communauté de Communes doit s'acquitter d'une adhésion annuelle (définie dans la convention de partenariat).

Vu l'avis favorable du bureau en date du 11 décembre 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de renouveler le partenariat avec Cinéligue
- de signer la convention qui fixe les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes et Cinéligue Hauts de France.
- de s'acquitter de la cotisation 2025.
- d'engager toutes les démarches relatives à la bonne organisation du projet.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/12/2024 et publication ou notification du 24/12/2024